



La Corporation Municipale de Hérouxville  
1060, St-Pierre, Hérouxville, Cté Laviolette, QC G0X 1J0  
Tél : (418) 365-7135      Télécopieur : (418) 365-7041

## AVIS PUBLIC

### Article 165 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse d'Hérouxville que le règlement numéro 290-2015 ayant pour but d'annexer au territoire de la Municipalité de la Paroisse d'Hérouxville une partie du territoire de la municipalité de Grandes-Piles a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 6 juillet 2016 dont l'avis a été publié à la Gazette officielle du Québec en date du 23 juillet 2016.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles le 8 avril 2016. Elle peut être consultée au bureau de la soussignée, durant les heures normales de bureau.

Donné à Hérouxville, ce 16<sup>e</sup> jour d'août 2016.

Denise Cossette,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière